

ANIMATEUR PREVENTION Secteur Sanitaire et Médico-Social

Objectif

Obtenir les trois domaines de compétences suivants :

- Contribuer, en lien avec la direction, au développement d'une démarche de prévention des risques professionnels globale, mobilisatrice et pérenne dans son établissement
- Concevoir, cadrer et animer un projet de prévention répondant à une priorité de la démarche de prévention des risques professionnels de l'établissement
- Proposer des actions d'amélioration à partir de l'analyse d'une situation de travail

Méthode pédagogique

Face à face pédagogique avec un formateur AP SMS, certifié par l'INRS, exposés interactifs à l'aide de supports audiovisuels adaptés, travaux en sous-groupes, alternance de périodes de formation en présentiel et de mise en œuvre en établissement avec l'accompagnement du formateur

Points forts

Certification INRS Animateur Prévention SMS, documentation INRS fournie, formation interactive, active et participative

FORMATION CERTIFIANTE

Programme

Compétences 1

Contribuer, en lien avec la direction, au développement d'une démarche de prévention des risques professionnels, globale, mobilisatrice et pérenne dans son établissement

- Etablir un état des lieux S&ST de son établissement
- Identifier les enjeux de prévention de l'établissement à partir de son état des lieux S&ST
- Structurer, aux côtés du dirigeant, une démarche de prévention globale, mobilisatrice et pérenne en lien avec les objectifs et priorités de l'établissement

Compétences 2

Concevoir, cadrer et animer un projet de prévention répondant à une priorité de la démarche de prévention des risques professionnels de l'établissement

- Concevoir et cadrer un projet de prévention
- Mettre en œuvre un projet de prévention
- Méthodologie et cadrage de projet de prévention (note de cadrage de projet)
- TMS Pros dans le cas du projet de prévention des TMS d'un établissement ciblé ou souhaitant rentrer dans le programme national

Compétences 3

Proposer des actions d'amélioration à partir de l'analyse d'une situation de travail

- Analyse de l'activité et compréhension des TMS
- Identifier, observer et analyser une situation de travail
- Proposer des actions d'amélioration et aider à la prise de décision

Organisation

Public : Personnes désignées par la Direction (salariée du secteur médico-social, personne en charge des questions HSE et/ou ayant autorité dans les services...)

Accessibilité PMR : Prendre contact avec notre référent handicap Gisèle MARCASTEL

Prérequis : Formation INRS gratuite Acquérir les bases en prévention des risques professionnels « dispositifs à distance » joindre la photocopie de l'attestation lors de l'inscription ou suivre la formation. « Obtenir des compétences de base en prévention » dispensée par la CARSAT

Effectif : De 4 à 8 personnes

Lieu : Au sein de la structure et dans nos locaux

Durée : 6 journées non consécutives (3+2+1 jours) soit 42 heures en face à face pédagogique + 2x2,5 jours de travaux d'intersession

2 ½ journées (4h) minimum d'accompagnement dans l'établissement en commun avec le dirigeant

Evaluation et validation : Certificat AP SMS, délivré l'INRS, à tous les candidats ayant participé à la totalité de la formation et satisfait aux épreuves certificatives.

Maintien et actualisation des compétences : Maintien et actualisation des compétences AP SMS sur 2 journées tous les 36 mois